

A cela nous ajoutons :

8^e La théorie : que beaucoup d'altérations pathologiques du placenta, infarctus blanches, adhérences anormales, etc.; que nombre de processus pathologiques, néphrites, vomissements incoercibles et éclampsie sont les effets de la même affection; qu'en conséquence, le but de la prophylaxie doit être d'écartier tout germe du vagin, et qu'on doit réussir à améliorer notablement la statistique des maladies des suites de couches.

Jusqu'ici, *notre prophylaxie de la fièvre puerpérale n'intervient pas à temps*; elle est trop tardive.

La morphine dans les cardiopathies et l'urémie.

(LEMOINE.)

Dans les maladies de l'aorte, l'auteur considère la morphine comme le meilleur moyen d'empêcher la syncope, quand on a soin d'en faire une injection dès les premiers symptômes d'angoisse.

Dans les maladies infectieuses et dans la grippe en particulier, le cœur pouvant devenir très rapidement faible et irrégulier, sous l'influence de l'intoxication du pneumogastrique, et mettre le malade en grand péril—car les cas de mort par arrêt du cœur ne sont pas rares dans la grippe à forme cardiaque—l'usage de la morphine ne saurait être trop châremment recommandé. En effet, en pareils cas, les résultats obtenus par la morphine sont meilleurs que ceux que peuvent donner la caféine et la digitaline. Mais rien n'empêche d'associer à la première l'une ou l'autre de ces dernières.

Cette association se justifiera si l'état du cœur et par suite de la circulation est tel que le poumon s'engorge avec splénisation des bases. Si la maladie infectieuse ne détermine que faiblesse et des intermittences du cœur, la morphine seule suffira; l'amélioration sera presque immédiate, le cœur reprendra rapidement de la vigueur.

Il n'est point question d'en arriver d'emblée à des doses massives; on se contentera de procéder par des injections de 3 milligr. qui seront répétées 3 ou 4 fois dans les 24 heures. Seulement, si l'irrégularité du cœur amène de l'angoisse et de la gêne précordiale, on pourra injecter 1/2 centigramme à la fois.